

## BREXIT

De la promesse de David Cameron d'un référendum  
jusqu'à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne  
le 31 janvier 2020 minuit (heure de Bruxelles)

---

### Chronologie établie par Jean-Pierre Moussy

Date	Evènement
<b>2013</b> : 23 juin	le 1 <sup>er</sup> Ministre David CAMERON cède à l'aile eurosceptique du parti conservateur et promet – en vue des législatives de 2015 - un référendum sur le maintien ou non du pays dans l'UE.
<b>2016</b> : 18-19 février	Le Conseil européen accorde de nouveaux arrangements au Royaume-Uni afin que CAMERON gagne son référendum : ceux-ci portent sur la suppression dans les Traités de la mention « une Union sans cesse plus étroite » ; la création d'un mécanisme de sauvegarde permettant de limiter de manière « graduée » les prestations sociales aux travailleurs de l'Union nouvellement arrivés
16 juin	... Jo COX députée travailliste favorable au maintien de son pays dans l'UE est assassinée.
23 juin	51,9% des britanniques votent en faveur du Brexit : ce vote reflète d'importantes fractures sociales et territoriales. L'Ecosse, l'Irlande, Gibraltar, Londres ont voté en faveur du maintien dans l'UE.
25 juin	Le belge Didier SEEWS est nommé par le Conseil européen à la tête de la « Brexit Task Force » pour négocier la procédure de sortie du Royaume-Uni.  Le Commissaire britannique européen J. HILL - chargé de la stabilité financière- démissionne à la suite du référendum.
11 juillet	La CES adopte une déclaration sur les suites du référendum britannique.
13 juillet	T. MAY est nommée 1 <sup>ère</sup> Ministre à la suite de la démission ce jour de David CAMERON

27 juillet	Michel BARNIER est nommé négociateur pour la Commission européenne.
2 août	Julian KING –alors Ambassadeur à Paris- remplace J. HILL comme Commissaire britannique : il est chargé de « la sécurité et de la lutte contre le terrorisme »
4 août	Pour tenir compte du Brexit et des variations de change de la £ la Banque d'Angleterre assouplit nettement sa politique monétaire
8 septembre 2016	Guy VERHOFSTADT – groupe libéral au Parlement européen - est le coordinateur sur la question du Brexit au PE.
20 décembre	Nicola STURGEON -1 <sup>ère</sup> Ministre d'Ecosse- présente son plan pour faire face au Brexit.
<b>2017</b>	
3 janvier	L'Ambassadeur du Royaume-Uni auprès de l'UE –Yvan ROGERS- démissionne considérant que les positions du gouvernement britannique sont confuses dans les négociations sur le Brexit.
2 février	Londres publie son livre blanc sur le Brexit intitulé pour « un nouveau partenariat positif et constructif »
29 mars	T.MAY envoie un courrier à Bruxelles ce qui déclenche ainsi l'article 50 et amorce la sortie du Royaume-Uni de l'UE.
5 avril	Le Parlement européen adopte une claire résolution concernant les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'UE.
29 avril	Sommet extraordinaire du Conseil Européen (à 27) sur l'adoption de la feuille de route concernant le Brexit
15 mai	Création par le secrétariat général du Conseil de l'UE d'un groupe de travail ad hoc sur l'article 50
22 mai	Adoption par le Conseil de l'UE de principes directeurs en matière de transparence dans le cadre des négociations avec le Royaume-Uni
8 juin	Elections législatives anticipées : T.MAY n'obtient pas la majorité absolue qu'elle cherchait : le parti conservateur perd une vingtaine de sièges au profit notamment des travaillistes. Elle est alors contrainte à des négociations avec un parti ultra-conservateur nord-irlandais (DUP –Mme Arlene FOSTER) pour obtenir les 10 voix qui lui manquent ce qui ne va pas du tout lui faciliter la tâche.
19 juin	1 <sup>ère</sup> séance de négociations UE – Royaume-Uni.

17/ 20 juillet	2 <sup>ème</sup> séance de négociations UE – Royaume-Uni : sans résultats
28 août	3 <sup>ème</sup> séance de négociations UE-Royaume-Uni : sans résultats concrets
25/28 septembre	4 <sup>ème</sup> séance de négociations UE-Royaume-Uni : la 1 <sup>ère</sup> Ministre britannique propose une période de transition supplémentaire de deux ans : à suivre (la partie britannique apparait toujours aussi peu préparée à ces négociations).
9 octobre	Ouverture de la 5 <sup>ème</sup> séance de négociations UE-Royaume-Uni.
9 novembre	6 <sup>ème</sup> séance de négociations UE – Royaume-Uni
4 décembre	La négociation avec Bruxelles bute sur la question de l'Irlande : T. MAY est manifestement prisonnière de son alliance avec le DUP (« parti unioniste démocrate »)
8 décembre	Un accord semble trouvé avec le Royaume-Uni y compris sur la question des frontières entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande
13 décembre	Le Parlement britannique impose à T.MAY un quasi droit de veto sur l'accord final avec l'UE
14/15 décembre	Le Conseil européen donne son accord sur les pré-négociations concernant le Brexit : paquet financier- garanties juridiques pour les résidents européens – frontières en Irlande.  La 2 <sup>ème</sup> phase des négociations sur la nature des futures relations commerciales peut commencer.
<b>2018</b>	
29 janvier	Les Ministres des Affaires Etrangères des 27 s'accordent sur les conditions d'une période de transition qui devrait démarrer le 30 mars et s'étaler jusqu'au 31 décembre 2020
21 février	Le gouvernement britannique plaide pour un allongement de la période de transition
26 février	J. CORBYN (leader des travaillistes) souhaite que son pays reste dans l'Union douanière
28 février	Michel BARNIER – négociateur pour l'UE - rend public un projet d'accord de retrait du Royaume-Uni (de 119 pages – 168 articles – deux protocoles et des annexes) : le but est enfin d'obtenir une position claire du Royaume-Uni.
2 mars	Nouveau discours de T.MAY dans lequel il subsiste toujours des zones peu claires sur l'Irlande

19 mars	Le gouvernement britannique accepte les conditions de l'UE pour la période de transition : celle-ci ira jusqu'au 31 12 2020 : le Royaume-Uni pourra accéder sans entrave au marché intérieur pendant cette période ; les contrôles pour l'Irlande se feront alors sans frontières physiques entre les deux Irlande
8 mai	La Chambre des Lords vote un amendement favorable au maintien du Royaume-Uni dans l'Espace économique européen : ce qui fragilise encore un peu plus la position de T. MAY
15 mai	Le Parlement écossais rejette la loi dite de retrait de l'UE par 93 voix contre 30
29 mai	T.MAY envisage le report à 2023 du divorce avec l'UE : c'est de plus en plus difficile de suivre les positions à géométrie variable du gouvernement britannique
7 juin	Le gouvernement britannique publie une note pour un « arrangement douanier » qui consisterait à un maintien du Royaume-Uni dans l'Union douanière : cela reste flou
6 juillet	T. MAY abandonne semble-t-il la position d'un « Brexit dur »
9 juillet	Démission du gouvernement du Ministre en charge du Brexit : David DAVIS suivie de celle de Boris JOHNSON (Ministre des Affaires Etrangères) et de Jeremy HUNT (Ministre de la Santé)
28 juillet	Interview dans « Le Monde » de David LIDINGTON – bras droit de T. MAY- qui souhaite une « super-association » avec l'UE.
20 octobre	Très importante manifestation – 500 à 700.000 personnes - de britanniques anti-Brexit.
13 novembre	Accord entre le Royaume-Uni et l'UE pour la sortie du Royaume-Uni fin mars 2019 : cet accord (de 585 pages – 3 protocoles et plusieurs annexes) : cet accord a été approuvé par le gouvernement britannique.
25 novembre	Le Conseil Européen avalise l'accord sur la sortie du Royaume-Uni
4 décembre	Le gouvernement britannique est déclaré avoir réalisé « l'outrage du Parlement » pour ne pas avoir publié l'intégralité de l'analyse juridique officielle de l'accord sur le Brexit.
12 décembre	T.MAY obtient le renouvellement de la confiance des députés conservateurs mais, elle reporte le vote du Parlement britannique sur l'accord au 21 janvier : elle a en effet beaucoup de mal à trouver un accord avec les députés conservateurs
19 décembre	En cas de non-accord le Royaume-Uni deviendra un pays tiers de l'Union le 29 mars 2019 dans cette perspective éventuelle la

Commission active des mesures dites de continuités limitées assorties de réciprocité.

## 2019

- 9 janvier Les députés britanniques adoptent un amendement forçant le gouvernement à revenir très rapidement devant eux –dans les trois jours- avec un nouveau plan du gouvernement si l'accord de retrait devait être rejeté par le Parlement
- 15 janvier Les députés britanniques rejettent l'accord avec les 27 à une large majorité : 432 voix contre 202 : la suite du processus est plus qu'incertaine
- 19 janvier France : une loi est adoptée permettant au gouvernement de prendre par ordonnances, les mesures indispensables en cas de retrait sans accord.  
Sept ordonnances portent sur : les droits des ressortissants britanniques en France, la réalisation en urgence des infrastructures nécessaires au rétablissement des contrôles aux frontières, les services financiers, les transferts de produits de défense ou encore le transport routier et le fonctionnement du tunnel sous la Manche.
- 29 janvier Le Parlement britannique adopte un amendement qui demande le remplacement du « backstop » irlandais sans dire par quoi le remplacer
- 1 février Les représentants des Etats membres décident que les britanniques n'auront pas besoin de visa pour les séjours de courte durée : cette règle ne sera appliquée que si le Royaume-Uni accorde le même régime aux ressortissants des Etats membres de l'Union.
- 14 février Les parlementaires britanniques rejettent par 303 voix contre 258 la stratégie du gouvernement sur le Brexit : un nouveau vote est en principe programmé pour le 27 février.
- 20 février Huit députés travaillistes quittent leur groupe parlementaire : ils sont favorables à un nouveau référendum – ils sont suivis par trois députés conservateurs opposés au Brexit.
- 24 février T.MAY diffère une nouvelle fois le débat au Parlement sur l'accord de sortie : un nouveau vote est cette fois programmé pour le 12 mars ( ?)
- 25 février J. CORBYN (travailliste) ouvre la voie à un second référendum ( ?)
- 26 février T. MAY envisage désormais la sortie de l'UE à fin juin et non plus à fin mars

12 mars	Nouveau revers pour T. MAY aux Communes par 391 voix contre 242 les députés britanniques rejettent à nouveau l'accord de sortie de l'UE.
14 mars	Le Parlement britannique accepte que la 1 <sup>ère</sup> Ministre demande aux 27 un report de la date du Brexit.
20 mars	A 9 jours de la date butoir T. MAY demande une prolongation de la sortie du Royaume-Uni au 30 juin
23 mars	Plus de un million de personnes manifestent à Londres pour qu'un nouveau référendum soit organisé sur le Brexit
25 mars	La Chambre des Communes adopte un amendement permettant d'influer sur le cours du Brexit par 329 voix contre 302 ; Trois membres du gouvernement démissionnent.
26 mars	Le Parlement britannique vote sur 8 scénarios pour le Brexit : aucun de ces scénarios n'obtient la majorité.
29 mars	3 <sup>ème</sup> rejet par la Chambre des Communes du projet d'accord de sortie de l'UE : 286 pour – 344 contre
2 avril	T. MAY annonce qu'elle va demander un nouveau report à l'UE et qu'elle va rencontrer CORBYN (Travailleuse) ce qu'elle se refusait à faire jusqu'alors
5 avril	T. MAY demande un nouveau report au 30 juin –donc après les élections européennes- la confusion dure
11 avril	Le Conseil européen accepte une nouvelle fois, sur demande des britanniques, de reporter le Brexit au 31 octobre
18 avril	Irlande du Nord : Lydia Mc KEE –jeune journaliste- est tuée à DERRY – probablement par un groupuscule : la NIRA- triste événement 21 après les accords dits du « Vendredi Saint »- qui avait mis fin à un conflit qui a fait 3.500 morts entre 1969 et 1998.
18 mai	Pour la 4 <sup>ème</sup> fois la 1 <sup>ère</sup> Ministre annonce qu'elle va solliciter un vote sur l'accord de sortie conclu avec l'UE fin novembre

24 mai	T. MAY annonce sa démission pour le vendredi 7 juin : la succession au sein du parti Conservateur est ouverte
7 juin	La 1 <sup>ère</sup> Ministre britannique quitte officiellement ses fonctions de leader du parti conservateur
23 juillet	B.JONHSON partisan d'un Brexit dur est désigné Chef du parti conservateur et va devenir 1 <sup>er</sup> Ministre
24 juillet	B. JONHSON 1 <sup>er</sup> Ministre nomme un gouvernement composé de personnalités britanniques favorables à « un Brexit dur ». Il promet de sortir brutalement de l'UE quoiqu'il en soit le 31 octobre.
5 septembre	Le frère de B. JOHNSON –Jo- en désaccord avec son frère démissionne de son poste de Ministre des Universités.
6 septembre	La Chambre des Lords adopte le projet de loi visant à empêcher le Royaume-Uni de sortir sans accord de l'UE le 31/10 ; ce texte a déjà été adopté par la Chambre des Communes le 4/9.
7 septembre	Démission du gouvernement d'A. RUDD Secrétaire d'Etat au Travail et aux retraités.
9 septembre	Le speaker (Président) de la Chambre des Communes annonce sa démission pour le 31 octobre
10 septembre	Boris JOHNSON suspend autoritairement les travaux du Parlement jusqu'au 14 octobre.
11 septembre	Les juges de la Cour suprême d'Edimbourg (Ecosse) jugent la suspension du Parlement illégale. Contraint par la Chambre des Communes le gouvernement britannique rend public les scénarios les plus sévères d'une sortie de l'Union Européenne sans accord
13 septembre	Royaume-Uni : David CAMERON –ancien 1 <sup>er</sup> Ministre- à l'origine du référendum perdu en juin 2016 donne une longue interview au « Times » -avant la sortie de son livre de « Mémoires » le 19/9- et revient sur ses responsabilités dans la situation actuelle pour autant il considère que le recours au référendum n'a pas été une erreur.

14 septembre	Plusieurs milliers de personnes manifestent à Londres leur attachement à l'UE  Congrès des « Libéraux-démocrates » (3 <sup>ème</sup> parti politique du pays)
16 septembre	Rencontre – au Luxembourg - entre J-C. JUNCKER et B. JOHNSON : rencontre sans aucun débouché en l'absence de propositions du 1 <sup>er</sup> Ministre britannique
18 septembre	« Brexit » : Parlement Européen : les députés s'engagent à rejeter tout accord de retrait sans « backstop » ; une autre extension – sous conditions - de l'article 50 est possible si le Royaume-Uni en fait la demande.
19 septembre	« Brexit » : la présidence finlandaise de l'UE demande au Royaume-Uni une proposition d'accord écrite sur le Brexit d'ici la fin septembre.  John MAJOR – ancien 1 <sup>er</sup> Ministre - accuse B. JOHNSON d'avoir menti à la Reine concernant l'ajournement du Parlement jusqu'au 14 octobre.
22 septembre	Royaume-Uni : congrès du « parti travailliste » à Brighton : les positions de ce parti sur le Brexit apparaissent toujours peu claires.
27 septembre	« Brexit » / Pouvoirs du Parlement : la Cour Suprême juge « nulle et non avenue » la suspension de la session parlementaire décidée par le 1er Ministre. Il s'agit d'un revers sévère pour Boris JOHNSON. Le speaker John BERCOW appelle la Chambre des Communes à siéger dès ce mercredi.
29 septembre / 2 octobre	Conférence annuelle du « parti conservateur »
2 octobre	B. JOHNSON transmet enfin à l'UE des propositions qui portent essentiellement sur « le back stop » qui sont loin d'être claires puisqu'il propose que la frontière réglementaire entre le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord soit fixée en mer ! l'alignement de l'Irlande du Nord sur l'espace réglementaire européen mais son maintien dans 'l'Union douanière britannique !! Les pistes évoquées par les britanniques pour les contrôles seraient des contrôles effectués de « manière décentralisée » à partir de déclarations électroniques (???)
2 octobre	Le Conseil Européen approuve un projet de mesures d'urgence visant à aider les travailleurs salariés et non- salariés dans l'UE à 27 qui auraient à pâtir d'un « Brexit » sans accord dans le cadre de leurs activités professionnelles.



- 3 octobre Les institutions européennes considèrent que les « propositions » britanniques ne peuvent constituer en l'état le point de départ de nouvelles négociations.
- 9 octobre Rencontre entre B. JOHNSON et le 1<sup>er</sup> Ministre irlandais Léo VARADKAR : rien n'a filtré de cette rencontre.
- Sondage singulier repris par le Journal « Le Monde » de l'Institut Kantar dans six pays : France – Allemagne- Pays-Bas – Irlande – Espagne – Pologne sur le « Brexit » et l'attitude de B.JOHNSON :  
 A la question : « l'Union Européenne ne devrait-elle pas autoriser un nouveau report du Brexit » : 66% des sondés répondent par la négative en Allemagne – 57% pour la France et l'Espagne – 56% pour l'Irlande – 52% pour la Pologne et 47% pour les Pays-Bas.  
 A la question de la confiance en B.JOHNSON pour aboutir à une solution satisfaisante : 70% des sondés en Allemagne répondent ne pas lui faire confiance – 66% en Irlande – 61% aux Pays-Bas – 55% en Espagne – 45% en France et 43% en Pologne
- 14 octobre Discours quelque peu surréaliste de la reine pour la rentrée parlementaire : discours qui reprend le catalogue des mesures du 1<sup>er</sup> Ministre devant un Parlement dans lequel il n'a plus de majorité !
- 16 octobre Le Royaume-Uni et l'UE semblent être parvenus à un accord de sortie : il s'agit maintenant de savoir si la situation de novembre 2018 ne risque pas de se reproduire à l'identique : l'accord signé alors par T. MAY ayant été repoussé trois fois par la Chambre des Communes : à suivre
- 17 octobre Le Conseil Européen donne son accord à l'accord de sortie du Royaume-Uni de l'UE : ce texte comprend une version révisée concernant l'Irlande du Nord ainsi qu'une version amendée de la déclaration politique annexée : la Chambre des Communes devra se prononcer sur ce texte samedi 19/10 : la marge est étroite pour B. JOHNSON qui doit réunir 320 suffrages : ce n'est pas gagné !  
 Le DUP (parti unioniste irlandais) vient déjà en effet de marquer son désaccord sur ce texte
- 19 octobre Convoqués très exceptionnellement un samedi les élus de la Chambre des Communes refusent de s'exprimer sur le nouvel accord et, par le vote d'un amendement du conservateur Olivier LETWIN (voté par 322 voix contre 306) ils demandent du temps pour examiner le nouvel accord et exigent de voir le deal traduit dans un texte de loi article par article avant de se prononcer.

- B. JONHSON dépité et mauvais joueur envoie plusieurs lettres à Bruxelles dont une –non signée- pour demander (sans le demander clairement) un nouveau report du Brexit et une autre lettre (beaucoup plus complète) pour indiquer pourquoi il n'est pas d'accord pour un nouveau report : comprenez qui pourra !
- 22 octobre La Chambre des Communes vote positivement –pour la 1<sup>ère</sup> fois- par 329 voix contre 299 un texte de loi qui prévoit la transposition du divorce dans le droit britannique mais dans la foulée les élus refusent le passage accéléré du texte sur le fond : le feuilleton continue.
- 24 octobre Brexit : le Parlement Européen soutient le report du Brexit au 31 janvier 2020.
- B. JONHSON conditionne le temps d'examen par la Chambre des Communes du texte de sortie de l'UE à la tenue d'élections qu'il fixe au 12 décembre.
- Seulement en vertu du « fixed term parliament act » de 2011 celles-ci ne peuvent se tenir de façon anticipée que si les 2/3 des députés en sont d'accord ! A suivre
- 28 octobre Brexit : le Conseil européen décide – suite à la demande des britanniques - de reporter la sortie du Royaume-Uni de l'UE au 31 janvier 2020 ou plutôt si d'ici là le Parlement britannique ratifie l'accord de sortie : il s'agit donc cette fois d'une « sortie flexible »
- 29 octobre Royaume-Uni : B. JOHNSON obtient finalement l'accord de la Chambre des Communes – par 438 voix pour contre 20 - pour des élections anticipées qui auront lieu le 12 décembre.
- 30 octobre Brexit : excellente chronique d'E. ALBERT dans « Le Monde » : lucide l'auteur de ce papier indique : « l'accord de retrait ne signe que le divorce ... il restera à déterminer secteur par secteur quel accès au marché unique les britanniques conserveront ... l'accord CETA (libre-échange entre l'UE et le Canada) a nécessité six ans de négociations » : à suivre donc !
- 31 octobre Brexit : le gouvernement britannique avait prévu pour la sortie du Royaume-Uni de l'UE la fabrication de plusieurs millions de pièces commémoratives de 50 pences avec la mention : « Paix, prospérité et amitié avec toutes les nations » ainsi qu'avec l'indication de la date du 31 octobre : c'est raté : le Brexit étant repoussé les pièces seront broyées puis fondues !!
- 5 novembre La campagne pour les élections législatives est lancée : les « travaillistes » pensent pouvoir résoudre le Brexit en six mois (s'ils

remportent ces élections) –souhaitent que le Royaume-Uni se maintienne dans l'Union douanière et promettent d'organiser un nouveau référendum : le feuilleton du « Brexit » n'est pas terminé !

- 6 novembre
- Le Parlement britannique est dissout afin de permettre des élections dans 5 semaines au plus tard : la date du 12 décembre a été retenue.
- La Présidente de la Commission Européenne écrit au 1<sup>er</sup> Ministre britannique pour lui demander de désigner un / une Commissaire (en effet juridiquement le Royaume-Uni est toujours en l'état membre de l'UE)
- 11 novembre
- Royaume-Uni : élections : Nigel Farage –leader du Brexit Party- accepte de ne pas présenter de candidat face aux conservateurs dans les 317 circonscriptions gagnées par ces derniers lors du scrutin de juin 2017.
- 14 novembre
- Composition de la Commission : l'Ambassadeur britannique auprès de l'UE indique que le Royaume-Uni ne proposera pas de Commissaire
- La Commission Européenne –en tant que « gardienne des Traités » lance alors une procédure d'infraction à l'encontre du Royaume-Uni.
- 18 novembre
- Elections au Royaume-Uni : les trois principaux leaders : Johnson (conservateur) – Corbyn (travailliste) – Jospin (libéral) s'expriment devant les Chefs d'entreprise (CBI) sans vraiment convaincre
- 19 novembre
- Elections au Royaume-Uni : le débat à la télévision entre Corbyn (travailliste) et Johnson (conservateur) n'apporte pas, semble-t-il, d'éclairages sur les positions de l'un et de l'autre pour l'après Brexit.
- 27 novembre
- Le Parlement Européen approuve la nouvelle Commission Européenne [461 voix pour – 157 contre – 89 abstentions] qui comprend 27 personnes (15 hommes – 12 femmes) et aucun britannique.
- 12 décembre
- Elections à la Chambre des Communes : les Conservateurs emmenés par Boris Johnson remportent une nette victoire à ces élections avec 364 sièges soit 38 de plus que la majorité absolue des 326 sièges.
- Le Parti travailliste subit une débâcle avec 32,2% des voix contre 40% en 2017 et 203 sièges contre 262 dans le Parlement sortant : le leadership de J. Corbyn est logiquement remis en cause.

Comme lors du référendum de 2016 cette élection a mis en évidence une fracture politique territoriale : en effet les conservateurs sont dominants en Angleterre (hors Londres) mais ce n'est pas le cas en Ecosse où le SNP (parti nationaliste de centre gauche pro-européen) est très largement en tête ; ce n'est pas le cas non plus au Pays de Galle où c'est le parti « Plaid Cymru » (parti nationaliste de centre gauche favorable à l'indépendance au sein de l'UE) et ce n'est pas le cas non plus en Irlande du Nord où le Sinn Féin (parti républicain catholique et nationaliste) a pris le pas sur le DUP (parti unioniste protestant) .

Au-delà du résultat de ces élections c'est donc un pays divisé qui se prépare à sortir de l'UE au plus tard le 31 janvier 2020.

Pour autant le « Brexit » ce n'est pas fini avec ces élections puisque des négociations doivent maintenant s'entamer avec l'UE pour établir de nouvelles relations.

17 décembre                      Royaume-Uni : rentrée parlementaire suite aux élections du 12 décembre.

19 décembre                      Royaume-Uni : rentrée parlementaire officielle avec le discours de la Reine présentant le programme de B. JOHNSON qui porte sur la sortie du Royaume-Uni, les infrastructures, le service de santé.

20 décembre                      Royaume-Uni : les députés examinent le projet de loi sur le « Brexit ».

## **2020**

8 janvier                              Rencontre Boris JOHNSON – Ursula Von der LEYEN pour échanger sur les négociations à venir pour établir la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni.

9 janvier                              Les députés britanniques ratifient enfin l'accord sur le « Brexit » qui encadre la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne par 330 voix pour et 232 voix contre.

Ce texte doit être maintenant débattu par les Chambres des Lords, ensuite retour devant la Chambre des Communes pour adoption puis il sera promulgué par la Reine et enfin voté par le Parlement Européen.

15 janvier                              Le Parlement Européen adopte une résolution sur : « la mise en œuvre et le suivi des dispositions relatives aux droits des citoyens figurant dans l'accord de retrait.

23 janvier	Le projet de loi sur le retrait (« Withdrawal Agreement Bill ») est définitivement adopté par le Parlement britannique et promulgué par la Reine.
	Parlement Européen : la Commission des Affaires constitutionnelles recommande par 23 voix Pour – 3 contre – 0 abstention d’approuver l’accord de retrait du Royaume-Uni de l’UE en vue de la plénière du 29.
29 janvier	Le Parlement Européen valide le retrait du Royaume-Uni de l’UE à la majorité simple des votes exprimés (article 50.2 du Traité sur l’UE). Il le fait par 621 voix pour – 49 contre et 13 abstentions.
31 janvier minuit (à Bruxelles 23 heures à Londres)	La sortie du Royaume-Uni de l’Union européenne prend juridiquement effet.
1 <sup>er</sup> février	Début d’une période de transition.

